

# L'humidité dans les parois

savoir réaliser les choix techniques et de mise en œuvre pour des bâtiments sains et pérennes

>>> Développement durable et QEB

#### **PROGRAMME**

#### 1. Rappel des notions et des enjeux

Pérennité des parois, efficacité thermique, sources d'humidité

#### 2. Les transferts d'humidité dans les parois

Mode de déplacement de la vapeur d'eau et de l'eau Repérage des zones de condensations (point de rosée) Comportement des matériaux Choix à réaliser pour des parois pérennes

## 3. Etude des principaux systèmes constructifs

ITE, paroi ossature bois, ITI et toitures terrasses

# 4. Fonctionnement du bâti ancien : comment intervenir sur le mur ancien

Comprendre le comportement des bâtiments anciens visà-vis de l'humidité

Comprendre le comportement des murs anciens Principes à respecter pour isoler un mur ancien sans le dégrader

Repérage des murs à « risques » et précautions à prendre

#### 5. Focus sur les points sensibles

Ponts thermiques, réseaux, canalisations...

+ Présentations des annexes (matériaux hygroscopiques, base de données matériaux, fiches isolants...)

## **OBJECTIFS DE FORMATION**

- > Comprendre la problématique de l'humidité dans les parois
- > Savoir réaliser les choix techniques et de mise en œuvre n'entraînant aucune pathologie, en isolation thermique intérieure, extérieure et ossature bois ; en neuf et en réhabilitation

## METHODES PEDAGOGIQUES

Présentation power point - Exemples/échanges Etude de cas concrets, exercices

- > Les supports de cours seront remis aux participants
- > Taille du groupe : max. 16 personnes

#### INTERVENANT

**Samuel COURGEY,** Arcanne – Expert technique Bâtiment et Environnement, cofondateur d'Effinergie et spécialiste de la performance énergétique

#### **PUBLIC**

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, ingénieurs BET, urbanistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM ; entreprises du bâtiment

#### **DUREE & LIEU**

1 jour de formation soit 7,5 heures

Horaires : de 9h00 à 12h30 et de 14h à 18h00

**Lieu : Pôle Coopératif Woopa** - 10 avenue des Canuts - 69120 VAULX en VELIN *(accès métro et tram depuis la gare Part-Dieu)* 

### TARIF & PRISE EN CHARGE

**Tarif**: **350 € HT** (*420 € TTC*)

Tarif préférentiel

> Inscription à 2 ou + : 300 € HT (360 € TTC)

> Ancien.e stagiaire DDQE/QEB : 300 € HT (360 € TTC)

Formation prise en charge par les OPCA (FIF-PL, Actalians, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Par ex. pour les libéraux / gérants / autoentrepreneurs : Remboursement FIF-PL : 350 € HT par jour (soit 100%) + crédit d'impôt formation 74 €

#### CONTACT

Céline ROOS - celine.roos@scop-les2rives.eu

12 rue St Cyr – 69009 LYON

Tél: 06 75 46 73 27 // www.scop-les2rives.eu

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

SIRET: 539 062 117 00012 / code APE: 8559A
Organisme de formation labellisé DATADOCK



# FICHE D'INSCRIPTION

# Possibilité de s'inscrire en ligne <u>en</u> cliquant sur ce lien!

Vous pouvez vous inscrire à nos formations en envoyant cette fiche d'inscription à l'adresse suivante :

- > Par courrier : Scop les 2 rives, 12 rue de Saint Cyr 69009 Lyon
- > Par mail : celine.roos@scop-les2rives.eu

Et pour toute demande d'information complémentaire : Céline ROOS, +33 6 75 46 73 27 Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) - SIRET :  $539\ 062\ 117\ 00012\ /\ code\ APE$  : 8559A

SIRUCTURE:			
Adresse		CP	_ Ville
Nom de l'OPCA			
EMPLOYEUR : NOM		Prénom	
Fonction			
STAGIAIRE:			
NOM		Prénom	
Fonction		Adresse e-mail	
N° tél.		N° port	
Je souhaite m'inscri	re à la formation		
Date :	Lieu :	Tarif TTC :	(ancien.ne stagiaire, le préciser
☐ Je m'inscris avec u	n.e autre stagiaire :		(nom et prénom)
☐ Je bénéficie d'une	réduction en tant qu'anc	ien.ne stagiaire QEB/DDQE	
Fait à	Le	Signature	

Nous prendrons contact pour l'établissement de la convention de formation dès réception de cette fiche/remplissage du formulaire en ligne.

10	prises en charge au 1ºr janvier 2018			
1 - 2	Formations courtes 1 à 7 jours			
	DD et Qualité environnementale des bâtiments			
		es prioritaires par les OPCA		
		stratigoes classees pilotitates par les or CA stants sous réserve d'acceptation du dessier par l'OPCA		
V	tontants Indiqués p	ar journée de formation		
S C 0 P				
restration socials territaries				
LIBERAL	., GERANT NON-	SALARIE, AUTOENTREPRENEUR		
Profession	OPCA	Prise en charge éligible		
Architectes, paysagister BET, économistes Soil gait vericonomistes ha coldennais resear hardier relation de securio district. relationaries have de selector formation de securio de selector formation de selector se se se se se se se se se se se se se formation de se se se se se se se se se se se se se se se se se se formation de se formation de se se se se se se se se formation de se se se se se se se se se formation de se se se se se se se se se se formation de se se se se se se se se se se formation de se se se se se se se se se formation de se se se se se se se se formation de se se se se se se se formation de se se se se se se se formation de se se se se se formation de se se se se se se se formation de se se se se se formation de se se se se se se se formation de se se se se se formation de se se se se se se formation de se se se se se se formation de se se se se se se se se se formation de se	(rempte la demande sur le site nelocoa.ffp.fr)	350 € / Jour (dans la limite de 1400 € / an / professionne)		
Chefs d'entreprise artisanale	FAFCEA (remptr la demande sur le site www.fafcea.com)	28h / heure, soit 210 € / jour (dans la limite de 100 houres / an / professionnet)		
Toutes professions (flors auto-entrepreneurs) > en cumul du FIF-PL et o PAFCEA		9,88 € / houre dans la limite do 40 h / an Soit 74 € f / our de formation (pour Midcharger les documents : It by throw architectes angractas itselle-credit-6-impotrfinance-le- formation)		
Autres professions : no	is contacter			
	SALADI	E (plan de formation)		
Profession	OPCA	Prise en charge éligible		
Agences d'architecture dan overvier le la companyation de la companyat	Actalians (remptr la demanda sur la site	"Prise en change des frate prédagogiques : 200 € i jour (ma 5 jours) Thise en change de sièce : fortet 84 € i jour Prise en change de sièce : fortet 84 € i jour - déjeantes (max 106 fg.); - déjeantes (max 106 fg.); - déjeantes (max 106 fg.); - ruibbe at d'interes lons du voyage d'étude (max 85 €)our) - dépleacements : 0.25 € L'im		
pentinonani, inc.		Prise en charge jusqu'à 100% instruts van elect.		

Les formations de la Scop les 2 rives sont prises en charge par les OPCA. Le détail des montants est téléchargeable ici

#### Quel est mon OPCA?

- ☑ Architecte, paysagiste, BET, économiste... en libéral, gérant.e non salarié.e ou autoentrepreneur : FIF PL
- ☑ Architecte, paysagiste, BET, économiste... gérant.e salarié.e : ACTALIANS
- ☑ Chef d'entreprise artisanale : FAFCEA
- ☑ Salarié.e d'agence d'architecture : ACTALIANS
- ☑ Salarié.e de bureau d'étude (thermique, économie...) et d'agence de paysage : FAFIEC
- ☑ Salarié.e du bâtiment (dont CAE) : CONSTRUCTYS

& pour les libéraux et gérant.es non salarié.es : crédit d'impôt formation mobilisable